

Réf: Dossier N° 120766

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KOWINLA-IVOIRE TRANSPORT »

Siège social Abidjan, Adjamé, ABIDJAN ADJAME AGBAN
VILLAGE IMMEUBLE AIDAR , LOT 6 , ILOT 2 , 14 BP 2060 ABJ
14., Lot 06, Ilot 02

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/06/2022 , et enregistrés au CEPICI le 27/06/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KOWINLA-IVOIRE TRANSPORT »

Objet : TRANSPORT DES PERSONNES ET DES MARCHANDISES
;

IMPORT-EXPORT ;

COMMERCE GENERAL ;

DIVERSES PRESTATIONS DE SERVICES
;

TOUT TYPES DE SERVICES AYANT UN LIEN DIRECTE
ET INDIRECT AVEC L'OBJET SOCIAL.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Adjamé, ABIDJAN ADJAME AGBAN
VILLAGE IMMEUBLE AIDAR , LOT 6 , ILOT 2 , 14 BP 2060 ABJ
14., Lot 06, Ilot 02

Dirigeant(s) : M SANOGO ABOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-05896 du 04/07/2022 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°29525/GTCA/RC/2022 du 04/07/2022

